



## Procédé d'évaluation et de positionnement permis BE

Dans le cadre de la formation théorique et pratique de la catégorie BE du permis de conduire nous disposons de différents procédés de positionnement et d'évaluation des élèves.

### AVANT CHAQUE INSCRIPTION

#### 1. DÉTERMINATION DU PROFIL ET DES BESOINS DE L'ÉLÈVE

La première fois que l'élève se rendra en agence, la secrétaire aura la charge de déterminer son profil et de cibler au plus près ses besoins afin d'examiner l'opportunité et la faisabilité des prestations proposées par l'auto-moto école HAAS.

- Quel âge a-t-il ?
- L'élève est-il bien majeur ?
- L'élève est-il français ?
- Parle-t-il uniquement une langue étrangère ?
- Est-il en situation de handicap ?
- A-t-il un représentant légal ?
- Est-il bien titulaire de la catégorie B du permis de conduire ?
- Quel type d'ensemble compte-t-il tracter ?
- Son code est-il encore valide ?

En fonction de ces nombreux critères, la secrétaire orientera l'élève soit vers la formation au permis BE soit vers la formation B96.

#### 2. ÉVALUATION DE DÉPART

La formation au permis BE ne propose pas d'évaluation de départ.

### EN FORMATION THÉORIQUE

Lorsque l'élève n'a plus le Code en cours de validité, il est dans l'obligation de repasser l'épreuve théorique générale (ETG). Il lui est, dès lors, proposé la formation théorique.

#### 1. LES ÉVALUATIONS RÉALISÉES EN AGENCE

L'élève a la possibilité s'entraîner via les cours et séries-codes tests dispensés dans nos agences en fonction des horaires d'ouverture.

L'évaluation de l'élève se fait sous forme de séries tests de 40 questions lesquelles abordent les thèmes de sécurité routière suivant :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule...
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Le résultat de l'élève est connu dès la fin de la série-test avec indication des bonnes réponses. Il peut également demander à la secrétaire d'agence de lui remettre un compte rendu théorique de formation lequel synthétise l'ensemble des résultats que l'élève aura effectué en agence et en ligne.

De plus, l'élève a la possibilité de se faire évaluer en suivant les cours de code avec enseignant, l'évaluation se faisant soit sous forme de questions-réponses soit sous forme d'examen blanc en reprenant les contenus des thèmes ci-dessus.

### 2. LES ÉVALUATIONS RÉALISÉES À DISTANCE

La formation à distance constitue le complément idéal de la formation en agence et consiste à entraîner l'élève sur tablette, smartphone, ordinateur, n'importe quand et n'importe où à la condition de disposer d'une connexion internet.

Le service (PassRousseau) propose des tests et cours de Code régulièrement mis à jour reprenant les dernières réformes et mises à jour de l'ETG. Il s'agit pour l'élève d'un moyen d'auto-évaluation qui lui permet de suivre, à tout moment, sa performance et sa progression.

Attention toutefois, ce service ne se suffit pas à lui-même et n'est qu'un complément à la formation en agence.

## EN FORMATION PRATIQUE

### 1. EN LECON DE CONDUITE

Lors de chaque leçon de conduite (hors circulation et en circulation) l'élève est évalué par l'enseignant sur la base des critères des 4 compétences et sous-compétences contenues dans le programme de formation du REMC (Référentiel pour l'Education à la mobilité citoyenne) et énumérées dans le livret d'apprentissage.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société telles que la publicité
- Le travail
- L'auto-évaluation

### 2. EN EXAMEN BLANC

Durant l'examen blanc hors circulation (30 min), l'enseignant évaluera l'élève via les moyens suivants :

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité
- L'attelage et le dételage d'un ensemble
- Une interrogation orale pour vérifier les connaissances des règles de sécurité
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de l'aptitude de l'élève à réaliser une manœuvre en marche arrière en décrivant une courbe

L'examen blanc en circulation (30 min), quant à lui, a pour objet d'évaluer les aptitudes de l'élève à procéder aux contrôles et vérifications précédents le départ en circulation et de vérifier que ses aptitudes techniques et son comportement lui permettent



## Procédé d'évaluation et de positionnement permis BE

de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris. L'examen se déroule sur des zones d'évaluation variées.

L'élève doit notamment :

- Quitter un emplacement de stationnement
- Repartir après un arrêt
- Emprunter des routes droites
- Négocier des virages
- Changer de direction
- Franchir des intersections
- Utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Dépasser et croiser des véhicules
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule
- Suivre un itinéraire établi en se guidant seul
- Conduire dans un souci d'économie
- Être courtois envers les usagers les plus vulnérables

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.